

**COMMUNE DE VILLERS ST FRAMBOURG OGNON**  
**C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale**

**SEANCE DU 31 mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le trente et un mars à 19 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de VILLERS ST FRAMBOURG OGNON, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Mr Laurent NOCTON, le Président.

Etaients présents : Mrs ARENSBERG Raynald, MENEZ Yves, représentant du Conseil Municipal

Mmes. ROJAS-DETIENNE Manuela, ROUSSILLAT Françoise, LECLERE Béatrice membres du CCAS

Excusés ayant donné pouvoir JOASSIM Anne-Marie donne pouvoir à Mme ROJAS-DETIENNE Manuela

Absente non excusée : Mme LECLERE Aurélie

**ORDRE DU JOUR**

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 08 avril 2024
3. Approbation du compte financier unique (CFU) de l'exercice 2024
- 4.. Délibération portant affectation des résultats constatés au 31 décembre 2024 en section de fonctionnement
5. Vote du budget de l'exercice 2025
6. Autorisation de l'utilisation du dispositif « @ctes » pour la télétransmission des actes budgétaires du CCAS

Questions diverses

- Aide pour une famille
- Voyage des séniors

**Point 1**

**DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil d'Administration désigne à l'unanimité Mme LECLERE Béatrice, en qualité de secrétaire de séance.

**Point 2**

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 08 avril 2024**

Chaque membre du Conseil d'Administration a reçu, préalablement à la séance, le compte rendu de la réunion du 08 avril 2024 qui est approuvé à l'unanimité à l'issu d'un vote à main levée.

7 votants

**Point 3**

**APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) DE L'EXERCICE 2024**

Le compte financier l'exercice 2024 dressé par Mr ARENSBERG R conseiller municipal, doyen, fait apparaître après avoir soustrait

les charges à caractère général de 3 466.48 € + les cotisations URSSAF 76 € et un secours sont de 3 987.47 €  
les recettes sont de 1735 € + subvention de la commune 5 000 € + excédent reporté de 8 601.14 € soit un total de 15 336.14 €  
le solde de l'année est de 2 747.53 €  
6 votants  
Ce compte est voté à l'unanimité à l'issu d'un vote à main levée.

#### **Point 4**

**DELIBERATION PORTANT sur l'AFFECTATION des RESULTATS constatés au 31-12-2024 en section de fonctionnement**

Il est constaté un excédent de 11 348.67 Euros  
Il est décidé à l'unanimité de le reporter à l'issu d'un vote à main levée  
7 votants

#### **Point 5**

**Vote du BUDGET de L'EXERCICE 2025**

MR NOCTON L Maire présente le projet de budget 2025

Dépenses à caractère général 4 200 €, URSSAF 100 €, autres charges de gestion courante 6 388.67 €, transport 1 500 € soit des dépenses pour un total de 12 188.67 €  
Recettes excédent cumulé 11 348.67 € + produits de services (concessions cimetière, participation voyage (1 000 €) soit des recettes pour un total de 12 188.67 €  
Soit un Budget de 12 188.67 Euros

Le projet de budget pour l'exercice 2025 est voté à l'unanimité à l'issu d'un vote à main levée  
7 votants

#### **Point 6**

**AUTORISATION DE L'UTILISATION DU DISPOSITIF « @CTES » POUR LES TELETRANSMISSION DES ACTES BUDGETAIRES DU CCAS**

Le déploiement du compte financier unique ne permettra plus au CCAS d'utiliser le dispositif @ctes de la commune pour l'envoi des délibérations, il convient dorénavant de rattacher le compte à celui de la commune  
Il a été décidé à l'unanimité après un vote à main levée d'adopter cette proposition  
7 votants

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Une famille a évoqué ses difficultés à un tiers. Il est convenu qu'elle soit rencontrée par un élu afin qu'elle puisse apporter des précisions et des justificatifs si une demande est formulée.

Une réunion du CCAS sera alors programmée

- Voyage des Séniors une rencontre sera envisagée au retour d'Anne Marie Joassim

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30

**Le Président**  
**Mr NOCTON Laurent**



**La Secrétaire de Séance**  
**Mme LECLERE Béatrice**

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Béatrice Leclere", written over a horizontal line.